

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20210325-2021-19-CS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

SÉANCE DU 25 MARS 2021

OBJET :

PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes et Contrat de partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'adaptation au changement climatique du bassin amont de la Seine - Action 1-4-2 - Préservation, la restauration et la gestion des champs d'expansion de crue

Nombre des membres composant le Comité Syndical.....31
 En exercice.....31
 Présents à la Séance20
 Représentés par mandat5
 Absents6

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, les membres du Comité Syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le douze, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Etaient présents :**Au titre de la Métropole du Grand Paris :***En visioconférence :*

M. BEDU
 M. BERRIOS
 M. GOUJON
 M. NAJDOVSKI
 M. RAIFAUD
 M. VAUGLIN

Au titre du Conseil de Paris :*En visioconférence :*

Mme BLAUDEL
 Mme BROSSEL
 M. LERT

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :*En visioconférence :*

M. LARGHERO
 M. COURTES
 Mme DURAND

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :*En présentiel, 12 rue Villiot, 75012 PARIS :*

M. MOLOSSI

En visioconférence :

M. BEDREDDINE
 M. KERN

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :*En visioconférence :*

Mme DURAND
 M. GUERIN

Au titre de Troyes Champagne Métropole :*En visioconférence :*

M. VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :*En visioconférence :*

M. MARIN

Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :

En visioconférence :

M. SARAZIN

Au titre de de la Région Grand Est :

En visioconférence :

Mme DUCHENE

Etaient absents excusés :

M. ALPHAND

M. AQUA

M. LORIAU

M. BLUTEAU

Mme FISCHER

M. METAIRIE

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

Madame Valérie MONTANDON donne pouvoir à Monsieur Philippe GOUJON

Monsieur Patrick OLLIER donne pouvoir à Monsieur Sylvain BERRIOS

Monsieur Jean-Pierre ABEL donne pouvoir à Monsieur Frédéric MOLOSSI

Monsieur Didier GUILLAUME donne pouvoir à Monsieur Daniel GUÉRIN

Monsieur Patrice LECLERC donne pouvoir à Monsieur Bélaïde BEDREDDINE

La majorité des membres étant présente,

Monsieur Bedreddine a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général Adjoint, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.



COMITÉ SYNDICAL
Séance du 25 mars 2021

DÉLIBÉRATION
N° 2021-19/CS

**PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes et Contrat de partenariat avec
l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'adaptation au changement
climatique du bassin amont de la Seine**

**Action 1-4-2 - Préservation, la restauration et la gestion des champs
d'expansion de crue**

Aide financière aux projets des territoires pilotes

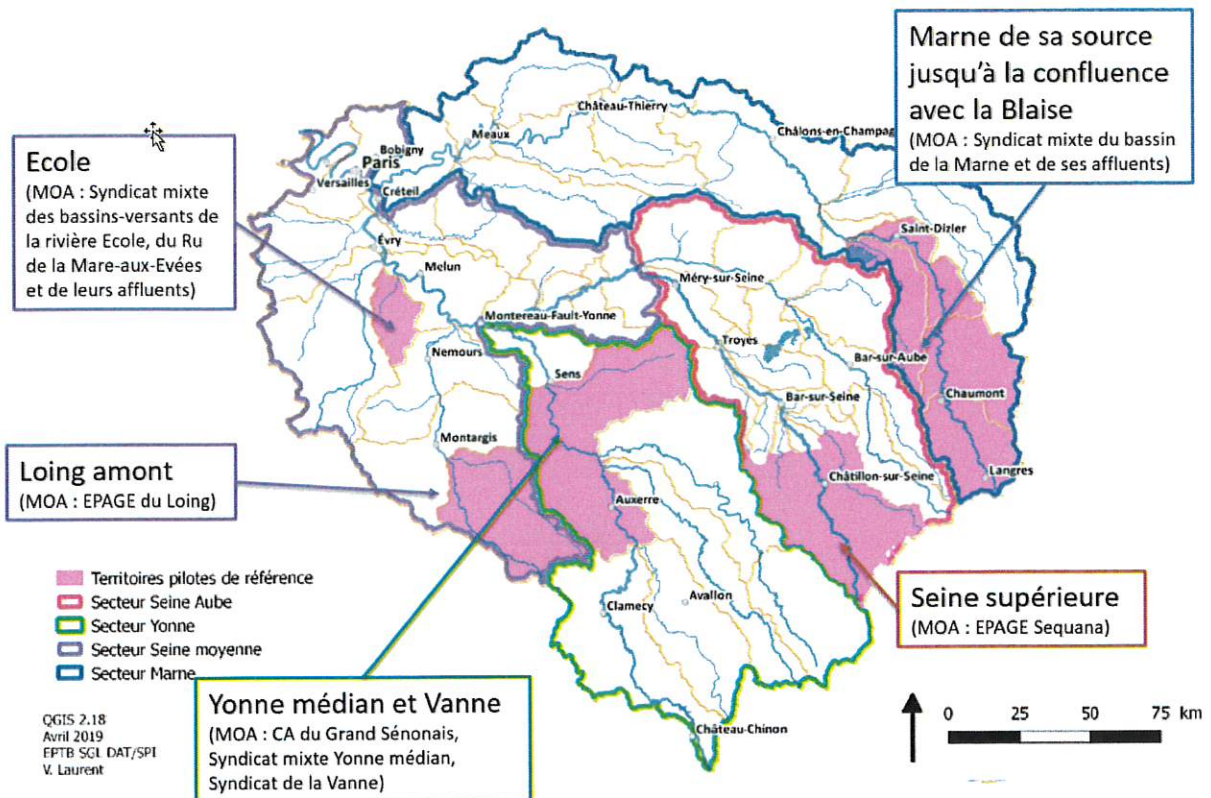
EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes (2014-2020) et du contrat de partenariat signé avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie le 27 février 2018, l'EPTB Seine Grands Lacs porte une action relative à « la préservation, la restauration et la gestion des champs d'expansion de crue ainsi que la valorisation des infrastructures vertes dans la gestion globale du risque d'inondation sur le bassin amont de la Seine ».

Cette action intègre deux volets :

- Identification et hiérarchisation, sous système d'information géographique (SIG), des zones d'expansion de crues en fonction de leur volume de stockage, de leur potentiel de reconnexion avec le cours, des capacités des structures locales à mettre en œuvre des projets, etc. ;
- Co-construction, au sein de plusieurs territoires pilotes de référence, avec l'autorité gémapienne et en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, d'un projet de territoire pour la prévention des inondations autour de la valorisation des ZEC.



Le Comité de pilotage de cette action présidé par le Président de l'EPTB Seine Grands Lacs et en présence des représentants des collectivités des territoires pilotes, s'est tenu le 15 décembre 2020, il a acté les orientations suivantes :

- Concernant l'applicatif géomatique :
 - o Prise en compte des données complémentaires (conventions avec les Chambres d'agricultures...),
 - o Ajout d'automatisation des requêtes et possibilité de regroupement des parcelles,
 - o Déploiement sur les zones test des territoires pilotes (juin 2021),
 - o Déploiement sur les territoires pilotes (décembre 2021),
 - o Déploiement sur le périmètre de l'EPTB SGL (décembre 2022),
- Sélection et accompagnement d'un projet démonstratif par territoire pilote,
- Organisation des comités locaux et des ateliers thématiques « financement » et « urbanisme »,
- Participation au groupe de travail concernant les Obligations Réelles Environnementales,
- Formalisation de partenariats avec les Chambres d'agriculture :
 - o Sensibilisation et information des agriculteurs
 - o Échanges et partage de données : analyse de l'occupation des sols et de la sensibilité des activités agricoles au risque d'inondation par l'expertise des pratiques (préservation de la SAU, localisation des sièges d'exploitation, types et rotation des cultures, développement des filières de production, de transformation et de commercialisation...),
 - o Réflexion sur les filières et les protocoles d'accords comme les mesures d'indemnisation de sur-inondation ou le développement de primes pour service rendu à l'environnement (PSE).

Ainsi, afin de soutenir la réalisation des projets démonstratifs des territoires pilotes, il est proposé d'attribuer une aide financière de l'EPTB Seine Grands Lacs aux projets d'investissement exposés dans le tableau ci-dessous selon les critères suivants :

- La réalisation du projet de travaux sur l'année civile en cours,
- L'intérêt public du projet en fonction de son efficacité pour la protection contre les inondations des agglomérations principales (volume stocké et population protégée),
- Une contribution limitée à 20% maximum du coût du projet d'investissement,
- Le bénéficiaire contribue au projet par un reste à charge.

Sur la base des enseignements tirés de cette première initiative de l'EPTB Seine Grands Lacs et le développement consolidé de l'outil géomatique de caractérisation des projets, ces modalités ont vocation à être précisées ou ajustées en 2022.

Maitre d'ouvrage	Enjeux	Projet	Début des travaux	Superficie concernée en ha	Volume potentiellement stockable en m ³	Montant global TTC	Ratio Coût/m ³	Aide EPTB SGL
Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais	Agglomération de Sens	Travaux d'hydraulique douce à Fontaine-la-Gaillarde et Villiers-Louis (89)	juin 2021	3,123	15 000	67 200,00 €	4,48 €	12 000,00 €
Epage du Bassin du Loing	Agglomération de Montargis	Travaux de restauration de zones d'expansion de crue sur le Limetin	août 2021	1,5	10 500	154 000,00 €	14,67 €	9 000,00 €
SEM EA	Saint Germain sur Ecole	Création d'ouvrages de déstagement de bief pour remobiliser les zones d'expansion de crues à Saint-Germain-sur-Ecole	septembre 2021	5,5	17 000	8 204,40 €	0,48 €	7 000,00 €
Epage Sequana	Bar-sur-Seine - Troyes	Restauration d'une ZEC au lieu-dit "Carre rouge" à Villars Santenoge	septembre 2021	4	27 000	186 000,00 €	6,89 €	27 000,00 €
SMVA	Agglomération de Sens	Reconnexion du lit majeur de la Vanne à Foissy-sur-Vanne : restauration d'une zone d'expansion de crues	juin 2021	17	7 000	24 000,00 €	3,43 €	7 000,00 €
SMBMA	Agglomération de Saint Dizier	Création d'une Zone d'Expansion de Crues sur l'Ornel à Chancenay	juin 2021	5	20 000	246 000,00 €	12,30 €	20 000,00 €
SMBMA	Agglomérations de Vitry-le-François et Châlons-en-Champagne	Renaturation du lit mineur de la Blaise suite aux effacements des ouvrages de Massy et Brousseval : reconnection du champs d'expansion des crues	juin 2021	1	5 000	228 000,00 €	45,60 €	5 000,00 €
Totaux				37,12	101 500	913 404,40 €		87 000,00 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article 1 : **APPROUVE** le versement d'une subvention :

- de 12 000 € à la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais pour des travaux d'hydraulique douce à Fontaine-la-Gaillarde et Villiers-Louis,
- de 9 000 € à l'EPAGE du bassin du Loing pour des travaux de restauration des zones d'expansion des crues sur le Limentin,
- de 7 000 € au Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Évées et de leurs Affluents pour la création d'ouvrages de délestage pour remobiliser les zones d'expansion des crues à Saint-Germain-sur-Ecole,
- de 27 000 € à l'EPAGE SEQUANA pour la restauration d'une zone d'expansion des crues au lieudit « carré rouge » à Villars-Santenoge,
- de 7 000 € au Syndicat mixte de la Vanne pour la restauration d'une zone d'expansion des crues par reconnexion de lit majeur de la Vanne à Foissy sur Vanne,
- de 5 000 € au Syndicat mixte du bassin amont de la Marne pour la reconnexion du champs d'expansion des crues par la renaturation du lit mineur de la Blaise à Wassy et Brousseval
- de 20 000 € au Syndicat mixte du bassin amont de la Marne pour la création d'une zone d'expansion des crues sur l'Ornel à Chacenay.
-

Article 2 : **PRÉCISE** que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'EPTB Seine Grands Lacs, en section d'investissement,

Article 5 : **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer les actes correspondants,

Le Président,



Frédéric MOLOSSI

Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis